

Analyse du sondage sur les priorités d'actions en Réussite éducative et sociale

Communauté de pratique en Réussite éducative et sociale





Recherche et sondage : Isabelle Lapointe et les membres de la communauté de pratique en réussite éducative et sociale de Concertation Horizon

Collecte des données : Jacynthe Dubien et Claudine Labbé

Analyse et rédaction : Claudine Labbé, Isabelle Lapointe (relecture)

Révision : Chantal Denis et Chantale Pelletier

Remerciements

Concertation Horizon remercie toutes les personnes qui ont répondu au sondage, ainsi que les membres de sa communauté de pratique en réussite éducative et sociale pour leur précieuse contribution.

Table des matières

Sommaire exécutif.....	2
Mise en contexte de la démarche	3
Les objectifs de la démarche sont :	3
Méthodologie	4
Présentation des résultats.....	6
Les tables locales	6
Enjeux prioritaires pour les tables locales	6
Analyse des résultats	13
1.La santé mentale	15
2. La réussite éducative	18
3. La conciliation études-travail	20
4. Le logement	23
5. L'interaction écoles-familles-communauté.....	23
7. Le transport et la mobilité	26
L'ouest de la Montérégie déjà au travail	27
Pistes de réflexion et d'actions	27
ANNEXE 1 : Liste des documents consultés ou utilisés pour l'analyse	29
ANNEXE 2 : Sondage administré aux tables locales rencontrées.....	31

Sommaire exécutif

Entre 2023 et 2024, la communauté de pratique (CDP) en Réussite éducative et sociale (RÉS) de Concertation Horizon (CH) va à la rencontre des tables locales liées à la thématique sur l'ensemble des cinq territoires MRC de l'ouest de la Montérégie. Dix-neuf tables sont sondées et s'expriment sur les enjeux prioritaires et leurs besoins. Les objectifs de cette démarche de sondage sont :

- 1) De mieux connaître et comprendre les préoccupations locales en matière de réussite éducative et sociale ;
- 2) D'effectuer des croisements entre les priorités locales, territoriales et ministérielles ;
- 3) De dégager des pistes d'action ;
- 4) D'inspirer la CDP en réussite éducative et sociale pour la suite de ses travaux.

Ainsi, sept priorités sont identifiées :

- 1) Santé mentale
- 2) Interaction école-familles-communauté
- 3) Transport et mobilité
- 4) Logement
- 5) Développement cognitif, physique et psychosocial
- 6) Violence et prévention de la criminalité

L'approche écosystémique des déterminants de la persévérance scolaire, utilisée pour l'analyse, relie la personne avec ses environnements proximaux et les liens entre eux, ainsi que l'organisation des services. Chaque système interconnecté est composé de forces ou de freins à une réussite éducative. Des documents ministériels et des portraits réalisés par des expertises du territoire ont été croisés afin de dégager des pistes d'action et de réflexion. **Ces constats pointent vers des pistes d'action qui pourraient influencer positivement la réussite éducative et sociale des personnes de l'ouest de la Montérégie.**

- Identifier et soutenir les liens entre les services de santé et services sociaux, le milieu éducatif et le milieu communautaire, pour mieux outiller, référer et prendre en charge les personnes confrontées à des enjeux de santé mentale;
- Lier les enjeux en RÉS de l'ouest de la Montérégie avec l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRC Montérégie) et agir en soutien au déploiement de ses actions sur le territoire;
- Contribuer à une campagne régionale de sensibilisation destinée aux employeurs et aux jeunes visant à promouvoir une saine conciliation études-travail-vie;
- Diffuser des outils et bonnes pratiques en lien avec la conciliation études-travail-vie;
- Approfondir l'impact du logement sur la réussite éducative des personnes;
- Favoriser la collaboration entre les tables des différentes Municipalités régionales de comté (MRC) de l'ouest de la Montérégie, afin de mieux connaître les enjeux, initiatives et bons coups;
- Coconstruire, avec les tables locales et le milieu de l'éducation sur le territoire, des outils favorisant la collaboration entre les écoles, le communautaire et les familles;
- Soutenir la CDP en transport collectif et abordable en abondant sur l'impact du transport sur la réussite éducative et sociale des individus;
- Diffuser les actions de la CDP en transport collectif et abordable aux tables locales en lien avec la réussite éducative.

Mise en contexte de la démarche

La Communauté de pratique (CDP) en réussite éducative et sociale (RÉS), constituée de membres provenant de secteurs variés - institutions, organisations communautaires et municipales – a mis en œuvre ce sondage pour obtenir un aperçu exhaustif des enjeux actuels liés à la réussite éducative et sociale dans l'ouest de la Montérégie.

Des besoins multiples à degré égal d'urgence se font ressentir dans les cinq territoires. Les membres de la CDP souhaitent connaître les priorités locales et les actions à prioriser pour être en mesure de créer des effets leviers optimaux.

Croisées avec les résultats de la [recension des initiatives en réussite éducative et sociale de l'ouest de la Montérégie](#), ces informations seront utiles pour arrimer, soutenir et contribuer aux efforts afin de s'attaquer aux enjeux locaux prioritaires.

Les objectifs de la démarche sont :

- 1) De mieux connaître et comprendre les préoccupations locales en matière de réussite éducative et sociale;
- 2) D'effectuer des croisements entre les priorités locales, territoriales et ministérielles;
- 3) D'identifier des pistes d'action;

Précisément, le sondage, adressé aux accompagnateur·trice·s (organisateur·trice·s communautaires ou agent·e·s de développement social des MRC) des tables locales touchant des enjeux relatifs à la réussite éducative et sociale, a été conçu pour explorer les sujets prioritaires sur lesquels elles travaillent, leurs objectifs et leurs suggestions pour un soutien potentiel adapté à leurs besoins et aspirations. Les données recueillies ont été traitées en toute confidentialité et utilisées exclusivement pour les besoins de cette analyse.

Le présent rapport synthétise ces informations et vise à orienter les travaux futurs, en favorisant la mise en œuvre de solutions pertinentes et efficaces pour répondre aux besoins identifiés. Ainsi, les résultats obtenus à partir de ce sondage constituent une base pour les initiatives menées par la Communauté de pratique en matière de réussite éducative et sociale.

Les perspectives fournies contribueront à créer une vision de groupe et faciliter les arrimages et les possibilités de soutien des tables locales en RÉS, ainsi qu'identifier les thèmes émergents et dossiers prioritaires pour l'ouest de la Montérégie.

Méthodologie

Pour l'analyse des résultats de ce sondage, l'approche méthodologique a combiné l'analyse descriptive et une catégorisation des thèmes émergents. Puis, une analyse de ces thèmes avec de la documentation issue des milieux, de l'IRC Montérégie et du ministère de l'Éducation du Québec constitue la dernière étape du processus.

La collecte des réponses s'est effectuée en trois temps :

- **Sondage en ligne** : Les participant-e-s pouvaient remplir le formulaire de manière autonome en ligne. Cette méthode était privilégiée pour permettre une participation facile et large, donnant aux répondant-e-s la liberté de remplir le formulaire à leur propre rythme et à un moment qui leur convenait.
- **Appels téléphoniques** : Des entretiens semi-guidés ont été organisés par un membre de l'équipe CH, pour faciliter la participation de certaines personnes pour qui cette méthode était plus simple.
- **Mise à jour des données** : Près d'un an s'est écoulé entre la dernière phase de collecte et la préparation à l'analyse. La personne responsable du mandat a repris contact avec des personnes participantes afin de mettre à jour les réponses qu'elles avaient fournies, lorsque les tables étaient en processus de planification lors de l'administration initiale du sondage. Lors de cette mise à jour, deux tables non sondées à l'automne 2023 se sont ajoutées.

Les informations recueillies sont le reflet de la compréhension des individus à partir de leurs connaissances du terrain et reflètent la perception du-de la répondant-e et non des mécanismes de concertation. Certaines personnes ont répondu pour plus d'une table : dans la présentation et l'analyse des résultats, les personnes sont mentionnées comme étant une personne par table répondante, pour alléger le texte.

Ci-après la liste des 19 tables de concertation en RÉS représentées, dont une personne en soutien a répondu au sondage pour la période de février à septembre 2023 ou de juillet à août 2024.

1. Comité de travail en réussite éducative et sociale de Beauharnois-Salaberry
2. Table de concertation jeunesse Beauharnois-Salaberry
3. Table des partenaires de Beauharnois
4. TAC 0-5 ans (table action concertée)
5. Table de concertation des personnes handicapées de Beauharnois-Salaberry
6. Table de concertation des aînés de Beauharnois-Salaberry
7. Table de jeunesse du Haut-Saint-Laurent
8. Réseau 0-5 ans du Haut-Saint-Laurent
9. Action Haut-St-Laurent
10. Table pour les personnes handicapées de Vaudreuil-Soulanges
11. Comité en relations interculturelles de Vaudreuil-Soulanges (CRIVS)
12. Comité de travail en réussite éducative et sociale de Vaudreuil-Soulanges
13. Table intersectorielle Jeunesse Vaudreuil-Soulanges
14. Table de concertation petite enfance de Vaudreuil-Soulanges (0-5 ans)

15. Table de concertation jeunesse de la région de Châteauguay
16. Table de concertation petite enfance de la région de Châteauguay
17. Comité de lutte à la pauvreté du Grand Châteauguay (CLAP)
18. Table Jeunesse Kateri
19. Table itinérance JR Jardins-Roussillon

Présentation des résultats

Les tables locales

Les cinq territoires MRC sont représentés par les répondant·e·s des tables. On note que six comités desservent le territoire de Beauharnois-Salaberry, trois pour la MRC du Haut-Saint-Laurent, cinq pour le secteur de Vaudreuil-Soulanges, quatre pour le territoire de Roussillon et une table est aussi présente aux Jardins-de-Napierville, en plus de Roussillon.

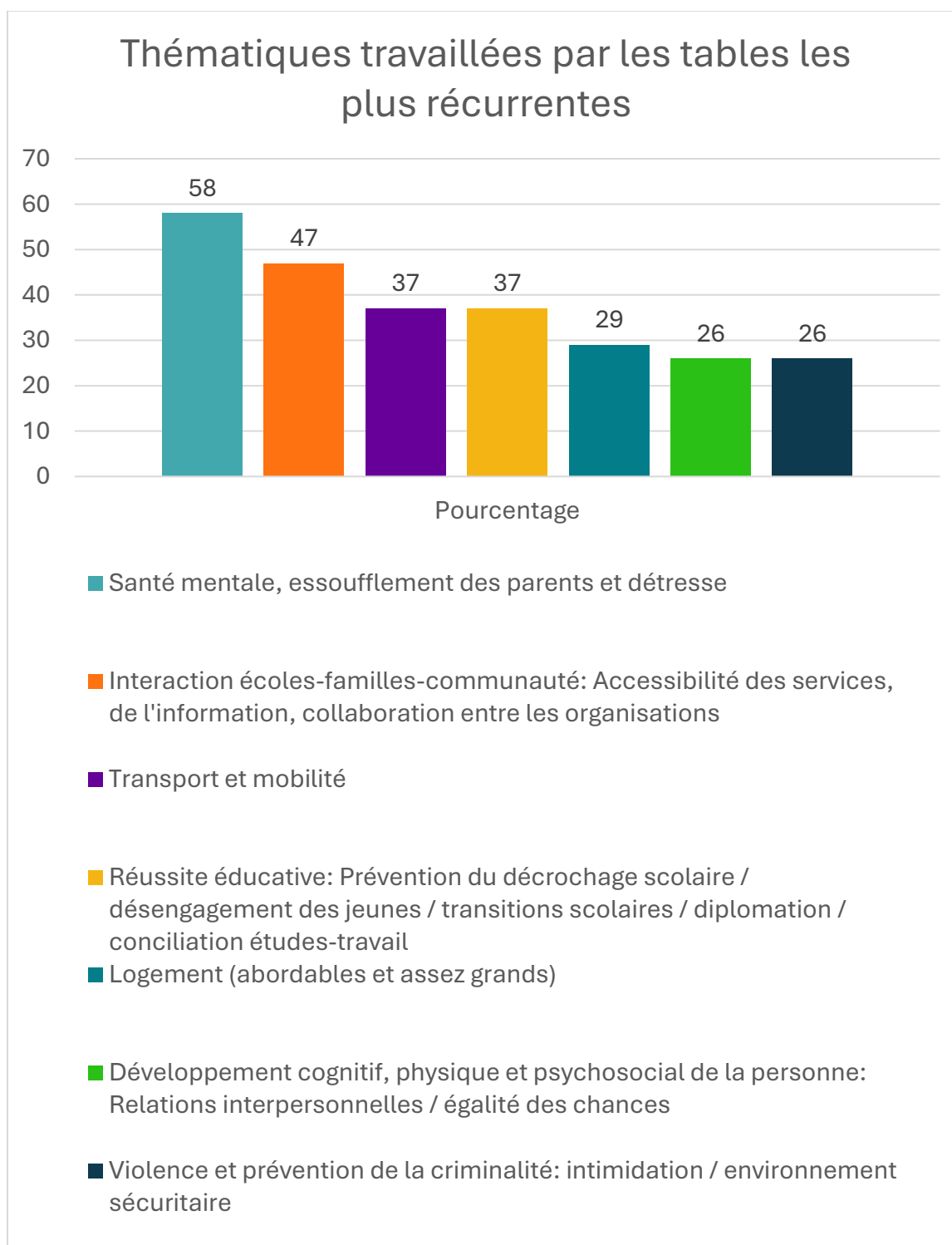
Sur chaque territoire, les différentes tables de concertation semblent agir en complémentarité les unes par rapport aux autres, car les missions et objectifs ne se dédoublent pas. Deux territoires ont une table de concertation en réussite éducative et sociale, soient Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges.

Enjeux prioritaires pour les tables locales

Il y a une grande variété d'enjeux prioritaires, car les personnes visées par les actions des tables peuvent être de tous âges (de la grossesse, petite enfance, jeunesse, à la personne aînée, les personnes en situation de handicap ou itinérantes). Cependant, certaines préoccupations sont partagées par plusieurs tables de concertation à travers le territoire.

Les thématiques priorisées par le plus de tables (n=19) sont :

1. La **santé mentale**, incluant l'essoufflement des parents et la détresse (11/19, 58%) ;
2. **L'interaction-écoles-familles-communauté**, incluant l'accessibilité des services, de l'information et la collaboration entre les organisations (9/19, 47%) ;
3. Le **transport et la mobilité** (7/19, 37%) ;
4. La **réussite éducative**, incluant la prévention du décrochage scolaire, le désengagement des jeunes, les transitions scolaires, la diplomation et la conciliation études-travail (7/19, 37%) ;
5. Le **logement** (6/19, 32%) ;
6. Le **développement cognitif, physique et psychosocial de la personne**, incluant les relations interpersonnelles et l'égalité des chances (5/19, 26%) ;
7. **La violence et la prévention de la criminalité/intimidation**, environnement sécuritaire (5/19, 26%).



1. Santé mentale : Cette catégorie regroupe les mentions d'essoufflement des parents et la détresse. Cette thématique est nouvelle pour certaines tables depuis la pandémie alors qu'elle est travaillée depuis plusieurs années par d'autres. Dans tous les cas, il semble que le nombre de personnes touchées par des questions de santé mentale a augmenté dans les dernières années et que les problématiques tendent à s'alourdir, selon les personnes répondantes.

2. Interactions-écoles-familles-communauté : Y sont rassemblées la question de l'accessibilité des services, de l'information ou promotion de ces derniers, ainsi que la collaboration entre les organisations et les familles. La concertation entre les acteurs, notamment la collaboration-école-famille-communauté, est un déterminant de la persévérance scolaire¹.

3. Transport et mobilité : L'enjeu d'accès au transport et à la mobilité touche non seulement les jeunes désirant effectuer des études postsecondaires sur le territoire et les familles, mais aussi les plus jeunes, entre autres pour accéder aux ressources qui leur sont désignées (ex. : maison des jeunes, soins de santé pour les personnes de 14 ans et plus, etc.). La mobilité est un des piliers de réduction des inégalités sociales et économiques. En effet, travailler à assurer une plus grande mobilité pour toutes et tous, c'est se pencher sur deux composantes interreliées de l'accessibilité, qui sont les facteurs de contrainte, « soit la résistance à vaincre pour atteindre [un] lieu, notamment en termes de temps et de transport » et les facteurs d'attraction, « qui correspond à la répartition des activités au sein d'un espace donné »². Ces deux types de facteurs influencent la capacité des personnes à accéder aux ressources de base comme l'éducation, les services de santé et services sociaux, les organismes communautaires, par exemple, et plus largement, de permettre à « chaque individu [d'] accéder aux ressources et aux opportunités qui lui permettent de mener la vie qu'il souhaite »³.

4. Réussite éducative : Selon le Réseau québécois pour la réussite éducative, « la réussite éducative va au-delà de la diplomation et de la qualification. Elle vise l'apprentissage de valeurs, d'attitudes et de responsabilités qui formeront des citoyennes et citoyens responsables, prêtes et prêts à jouer un rôle actif sur le marché du travail, dans la communauté et dans la société ».⁴ Dans cette catégorie sont regroupés la prévention du décrochage scolaire, le désengagement des jeunes, les transitions scolaires, la diplomation et la conciliation études-travail.

5. Logement : Le logement est une composante des déterminants de la santé. Selon l'INSPQ (Institut national de santé publique du Québec), « un logement insalubre, comportant de la moisissure, ou surpeuplé présente un risque pour la santé des personnes. Aussi, le coût élevé du logement réduit la disponibilité des ressources pour se procurer d'autres biens essentiels. Le fait

¹ [Les déterminants de la persévérance scolaire – Guide d'initiation – Modélisation des concepts](#), Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

² Sylvie Fol, Caroline Gallez. Mobilité, accessibilité et équité : pour un renouvellement de l'analyse des inégalités sociales d'accès à la ville. Colloque international Futurs urbains : Enjeux interdisciplinaires émergents pour comprendre, projeter et fabriquer la ville de demain, Jan 2013, Champs-sur-Marne, France. halshs-00780292
https://shs.hal.science/file/index/docid/780292/filename/Communication-ColloqueLabexUrbains-SF_CG-janvier2013.pdf

³ IBID

⁴ [Réussite éducative | Réseau québécois pour la réussite éducative \(reussiteeducative.quebec\)](#)

de ne pas bénéficier d'un logement (itinérance) est généralement associé à des problèmes de santé physique et mentale importants ».⁵

6. Développement cognitif, physique et psychosocial de la personne : Cette thématique inclut les relations interpersonnelles et l'égalité des chances. Il s'agit aussi de composantes des déterminants de la santé, en lien avec des caractéristiques, expériences et comportements individuels.

7. Violence et prévention de la criminalité : Les notions d'intimidation et d'environnement sécuritaire y sont regroupées. Cette thématique est davantage nommée dans les territoires ayant des milieux plus urbains.

En effectuant un croisement par territoire de MRC, on constate quelques variations dans les enjeux les plus travaillés par les tables, sauf pour ce qui est de la santé mentale et l'interaction-écoles-familles-communauté, qui ressortent avec une forte récurrence, peu importe le territoire.

Thématiques distribuées par territoire de MRC

Thèmes	Beauharnois-Salaberry (6 tables)	Roussillon (5 tables)	Vaudreuil-Soulanges (5 tables)	Jardins-de-Napierville (1 table)	Haut-Saint-Laurent (3 tables)
Santé mentale	X (67%)	X (60%)	X (40%)	X	X (67%)
Écoles-Familles-Communauté	X (50%)	X (40%)	X (40%)	X	X (67%)
Transport		X (40%)			X (67%)
Réussite éducative		X (40%)			X (67%)
Logement	X (50%)			X	
Développement de la personne			X (60%)		
Violence / criminalité		X (40%)	X (40%)		

C'est dans la MRC Beauharnois-Salaberry que les répondant-e-s ont le plus mentionné l'importance d'impliquer les parents ou les familles (cinq tables sur six).

La table répondante de la MRC Jardins-de-Napierville priorise pour sa part les thèmes de l'itinérance et des dépendances et la toxicomanie, en plus des thèmes principaux identifiés dans le sondage.

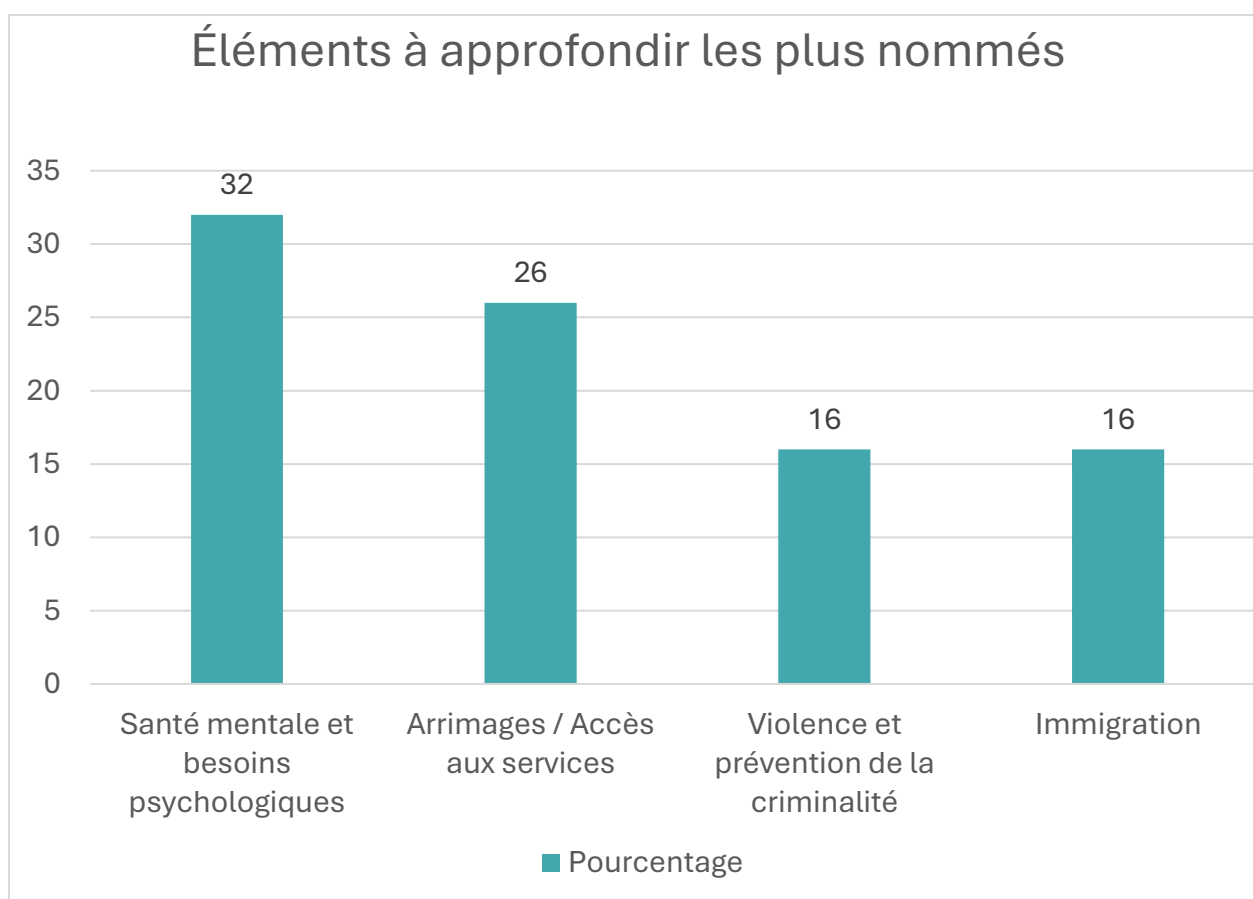
La MRC Roussillon et ses cinq tables priorisent en plus les thèmes des dépendances et de la toxicomanie, et de l'immigration (inclusion, sensibilisation et formation).

⁵ [Principaux déterminants de la santé - Environnement physique | Institut national de santé publique du Québec \(inspq.qc.ca\)](https://www.inspq.qc.ca/fr/principaux-determinants-de-la-sante-environnement-physique)

Les thèmes à approfondir

Outre les thèmes faisant partie du sondage, identifiés au préalable avec la CDP, quelques questions supplémentaires sondent les répondant-e-s afin de savoir quoi approfondir plus précisément et quels autres thèmes pourraient sembler prioritaires.

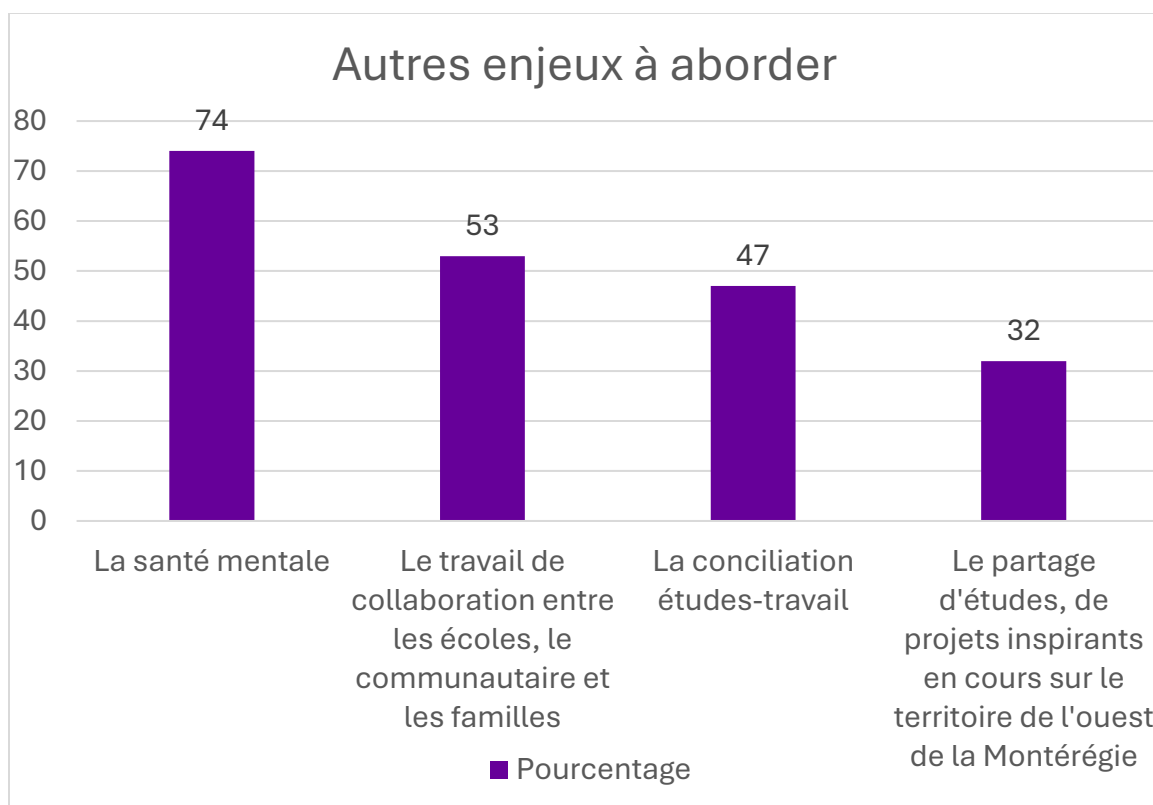
À la question « *Parmi leurs enjeux prioritaires, quels éléments précis les tables souhaitaient-elles voir approfondis?* ». Pour l'ensemble des territoires, la **santé mentale** ressort en premier, avec 32 % des comités répondant-e-s qui l'ont mentionné (six comités), suivi de **l'accessibilité des services**, incluant les arrimages, la communication et la promotion de ces derniers (cinq comités, 26 %). **L'immigration** ainsi que la **violence/prévention de la criminalité** suivent, avec 16 % chacun (trois comités).



En question 6 « *Si ces enjeux n'ont pas été mentionnés précédemment, lesquels constituent des enjeux qui pourraient être utiles d'aborder pour leur groupe de travail?* », la **santé mentale** ressort en premier, avec 14 récurrences (74 %). Il est important de spécifier que cinq personnes ont choisi la santé mentale à deux reprises dans les enjeux prioritaires, alors qu'il était demandé de choisir, à la question 6, des enjeux qui n'avaient pas été mentionnés auparavant. En tout, les sondés de 18 tables sur 19 ont priorisé la santé mentale dans au moins une question, représentant 95 % des répondant-e-s.

Les autres enjeux qui sont ressortis avec une plus grande récurrence à la question 6 sont le **travail de collaboration entre les écoles, le communautaire et les familles** (10/19, 53 %), la **conciliation études-travail** (9/19, 47 %), ainsi que le **partage d'études, de projets inspirants en cours sur le territoire de l'ouest de la Montérégie** (6/19, 32 %).

Les autres choix de réponses à cette question n'ont pas reçu beaucoup de votes : **l'intégration des organismes communautaires aux projets-écoles** et **l'inclusion et implication des familles au parcours éducatif** ont été rapportées quatre fois (21 %) et **les définitions des concepts de réussite éducative et réussite sociale** le furent à trois reprises (16 %). Sept répondants n'ont donné aucune réponse à la question 6.



Lorsque nous demandons quels éléments de la question 6 les tables souhaiteraient voir approfondis, sept répondants ne donnent aucune réponse. Sept autres répondants écrivent « *Le travail de collaboration entre les écoles, le communautaire et les familles, qu'est-ce que c'est?* », représentant 41 % des réponses collectées.

L'inclusion et l'implication des familles, incluant les familles issues de l'immigration, au parcours éducatif et de vie de leur enfant, reçoit quatre récurrences (24 %). Deux sujets sont nommés trois fois (18 %), soient la santé mentale et la conciliation études-travail.

En tout, les personnes répondantes pour 14 tables de concertation (82 %) pensent que la CDP en réussite éducative et sociale pourrait soutenir le travail des tables au niveau sous-régional. Neuf tables ont suggéré des éléments possibles :

- Le partage d'études, de projets inspirants et comment ils se sont déployés / concertés / mis en action / etc.
- Connaître la CDP et savoir ce que vous pouvez faire pour nous
- Maillages
- À définir
- Rassembler les organisateurs et organisatrices communautaires pour échanger sur les bonnes pratiques et les approches à privilégier en santé mentale
- Financement
- Faciliter la collaboration avec l'implication du monde municipal
- Soutenir la promotion des services publics

Analyse des résultats

Dans cette section, les liens entre les enjeux locaux et les préoccupations prioritaires aux niveaux régional et national sont approfondis, afin de déterminer comment la CDP RÉ de Concertation Horizon pourrait **agir en levier afin que les considérations locales soient mieux prises en compte par les autres paliers d'intervention.**

Nous nous attarderons aux sept enjeux ressortant de l'ensemble des questions et verrons en quoi ou comment ils sont traités par les différentes instances gouvernementales ou régionales en lien avec la réussite éducative et sociale, selon une approche écosystémique des déterminants de la persévérance scolaire.

En adoptant le regard écosystémique des déterminants de la persévérance scolaire sur les thématiques priorisées par les tables et éléments à approfondir, nous situons ces thématiques dans les systèmes suivants :

- L'individu
- Les milieux de vie
- La concertation entre les acteurs
- L'organisation des services
- Le contexte global⁶

⁶ [Les déterminants de la persévérance scolaire – Guide d'initiation – Modélisation des concepts](#), Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Figure 1 : Modèle écosystémique des déterminants de la persévérance scolaire. CRÉPAS 2014, *Les déterminants de la persévérance scolaire : Guide d'initiation, modélisation des concepts*, Jonquière, 20 pages.

Les éléments faisant référence à l'**individu** représentent les caractéristiques biologiques, les habiletés personnelles et sociales et les habitudes de vie, et aussi à la perception qu'une personne a de ses habiletés, son engagement scolaire et sa gestion du temps et des priorités. En ce sens, la santé mentale, la réussite éducative et la conciliation études-travail, priorisées par les répondant-e-s, en font partie.

Le **milieu de vie** renvoie au milieu familial, social, de garde ou scolaire, et aussi au quartier et à la communauté locale ainsi qu'au milieu de travail du jeune. Nous y avons donc inclus le logement et la conciliation études-travail.

La **concertation entre les acteurs** se rapporte directement à la collaboration-école-famille-communauté, incluant les employeurs. L'interaction-école-famille-communauté et, encore une

fois, la conciliation études-travail sont les éléments priorités par les répondant-e-s qui s'y réfèrent.

L'**organisation des services** fait référence à l'aménagement du territoire, le système d'éducation et de garde à l'enfance, les politiques sociales, etc. Nous y avons inscrit le transport et la mobilité.

Le **contexte global**, quant à lui, se rapporte aux contextes socio-économiques et culturels, politiques et législatifs, technologiques et scientifiques et démographiques. Nous utiliserons les politiques gouvernementales pour identifier si les priorités locales sont partie intégrante du contexte politique du système d'éducation.⁷

Les thématiques et enjeux prioritaires seront donc présentés en lien avec ces différents systèmes, en débutant par l'individu jusqu'à l'organisation des services qui l'entourent.

La liste des documents utilisés pour l'analyse est présentée à la fin du document. Elle est constituée, entre autres, de la [politique de la réussite éducative](#), du [plan stratégique 2023-2027](#) et du [plan d'action 2024-2025](#) du ministère de l'Éducation du Québec, du [Cadre de référence Aire ouverte](#) du Ministère de la Santé et des Services sociaux, des [déterminants de la persévérance scolaire](#), du [Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026](#) du gouvernement du Québec et autres études sur la santé psychologique et des impacts de la pandémie sur la santé psychologique des jeunes.

1. La santé mentale

La santé mentale fait référence à l'individu dans l'approche écosystémique. C'est donc un élément fondamental à prendre en considération dans l'écosystème entourant la personne pour sa réussite éducative et sociale. Comme mentionné plus haut, elle ressort comme une catégorie transversale, peu importe la table de concertation, avec 95 % des comités qui l'ont priorisée dans au moins une question. Dans les politiques et plans d'actions ministériels, la question est cependant peu nommée.

L'objectif 5 du plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) vise à **Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves**. Alors que la question de la santé mentale pourrait y être mise de l'avant, ce ne sont que certains facteurs favorisant une bonne santé mentale qui sont inscrits. Il est stipulé, dans l'objectif, que

« La qualité du climat scolaire fait partie des composantes clés du bien-être à l'école (...) un climat sain, sécuritaire et bienveillant en tant que facteur incontournable de la réussite éducative. Des relations interpersonnelles

⁷ [Les déterminants de la persévérance scolaire – Guide d'initiation – Modélisation des concepts](#), Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

positives, (...) et le sentiment de justice et de sécurité ressenti par les élèves contribuent à l'émergence de l'énergie nécessaire au développement des compétences disciplinaires. De la même manière, cet environnement favorable à la réussite éducative permet un sain développement des élèves, et une meilleure capacité à faire face aux défis de la vie auxquels ils peuvent être confrontés.⁸ »

Dans le même document, ce n'est que dans la mention *des travaux conjoints entre le ministère de l'Éducation, le ministère de la Sécurité publique et le ministère de la Santé et des Services sociaux en matière de santé mentale et de prévention de la violence*⁹ que la santé mentale est mentionnée :

« Le maintien de milieux de vie sécuritaires et d'environnements favorisant une santé mentale positive sont des incontournables pour contribuer au bien-être des élèves et leur permettre d'atteindre leur plein potentiel.¹⁰ » On y fait référence aux partenariats entre différents acteurs de la société et au continuum de services et la concertation entre les trois ministères.

Dans le plan d'action 2024-2025 du MEQ, l'objectif 5 vise à *Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves*, mais les actions qui en découlent visent les établissements et organismes scolaires et non directement la santé mentale de l'élève.

C'est en se tournant vers les liens entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux que l'on constate comment la santé mentale est prise en compte dans le milieu de l'éducation. Avec le modèle Aires ouvertes, visant à déployer un réseau de services intégrés et harmonisés, adapté aux besoins des jeunes de 12 à 25 ans, on mentionne qu'« *Environ un Québécois sur dix consulte des ressources professionnelles pour des problèmes liés aux émotions, à la santé mentale ou à la consommation d'alcool ou de drogues, sur une période de 12 mois. Seulement 37 % des jeunes de 15 à 29 ans éprouvant un niveau de détresse psychologique élevée consultent de telles ressources, contre 58 % de ceux qui souffrent d'un trouble mental et 23 % de ceux qui présentent un trouble de dépendance à une substance (Bordeleau et Joubert, 2017). Dans une perspective d'intervention précoce, des efforts doivent être déployés pour rejoindre les jeunes qui ne consultent pas, alors qu'ils auraient besoin de services.* »¹¹

Il est cependant difficile d'identifier des actions concrètes proposées par le MEQ en matière de santé mentale des personnes étudiant dans les écoles de la province. Comme la question n'est pas nommée explicitement, nous n'avons pas d'information concrète sur la formation des enseignants et du personnel scolaire en prévention, pour déceler les signes d'une détérioration

⁸ [Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation \(quebec.ca\)](#) p.27

⁹ [Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation \(quebec.ca\)](#) p.27

¹⁰ [Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation \(quebec.ca\)](#) p.27

¹¹ [Cadre de référence - Aire ouverte - Décembre 2021 \(gouv.qc.ca\)](#) p.1

de la santé mentale des jeunes, des canaux de références directs avec le système de la santé au-delà du modèle Aires ouvertes, etc.

Plus près de l'ouest de la Montérégie, l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM) ouvre la porte au travail sur la santé mentale des jeunes en diffusant les résultats préliminaires d'une étude exprimant la voix des jeunes dans les transitions scolaires entre le secondaire et les autres voies de formation. Dans la présentation des résultats préliminaires de l'étude, le 11 juin 2024, les deux besoins les plus exprimés par les jeunes de la Montérégie lors des transitions scolaires sont la **gestion du stress** et la **connaissance de soi**, deux éléments étroitement reliés à une santé mentale positive. Les résultats finaux de l'étude seront publiés en 2025, mais il sera intéressant de suivre ces travaux ainsi les mesures qui seront mises en place de façon concertée qui en découleront dans les écoles et dans les communautés.

En période postpandémique, il est surprenant de constater que la santé mentale semble peu prise en compte dans les politiques et plans d'actions ministériels, alors que les acteurs « terrain » doivent composer avec cet enjeu qui est devenu omniprésent.

Un enjeu de santé publique

L'Université de Sherbrooke, dans le cadre d'un stage d'étudiant·e·s en médecine à la Direction de santé publique de l'Estrie, a réalisé en 2022 une enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans. Dans le cadre de cette étude, 32 992 jeunes âgés de 12 à 25 ans, issus principalement des 106 établissements d'enseignement participants, ont été recrutés, dont 8 715 en Estrie, 5 845 dans les Laurentides, 3 997 en Mauricie-Centre-du-Québec (MCQ) et 14 435 en Montérégie¹².

Quelques faits saillants

L'enquête¹³ souligne que

- *L'Estrie et la Montérégie présentent plusieurs indicateurs de santé psychologique se distinguant défavorablement des deux autres régions.*
- *Le quart des jeunes fréquentant une école secondaire ou professionnelle perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise. Cette proportion est encore plus élevée aux études supérieures. On note également une grande variabilité selon le genre : les filles et les personnes ne s'identifiant ni comme une fille ni comme un garçon étant beaucoup plus sujettes à rapporter une moins bonne santé mentale.*
- *Avant la pandémie, seulement 9 % des 18-24 ans au Québec percevaient une santé mentale passable ou mauvaise selon l'Enquête canadienne sur la santé des*

¹² [Enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans](#), Université de Sherbrooke, p.2

¹³ [Enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans, Université de Sherbrooke](#)

collectivités canadiennes (ESCC) 2017-2018 (source : [Infocentre de santé publique](#)), contre 42 % chez les étudiant-e-s de ce même groupe d'âge en 2022.

- À partir de 16 ans, au moins la moitié des jeunes rapportent des symptômes d'anxiété ou de dépression modérés à sévères.
- Environ le quart des jeunes de 12 à 25 ans, peu importe leur âge, rapporte avoir eu des idées noires (c.-à-d. avoir pensé qu'il serait mieux mort ou avoir pensé à se faire du mal) au cours des deux semaines précédant l'enquête. Cette proportion s'élève à des niveaux très élevés (les deux tiers) chez les personnes s'identifiant à un autre genre que celui de fille ou de garçon.

Finalement, les faits saillants présentés par l'enquête soulignent le déclin important de l'état de santé mentale des jeunes depuis la pandémie, notamment pour la région de la Montérégie. Ces résultats démontrent qu'un travail pour une meilleure santé mentale est primordial à la réussite éducative et sociale des jeunes sur le territoire.

Avec la quasi-absence du thème de la santé mentale au niveau ministériel, il sera important, pour l'ouest de la Montérégie, de constater que cet enjeu est transversal parmi les tables locales et d'identifier des leviers d'intervention possibles au niveau local, et aussi sous-régional.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la santé mentale correspond à un état de bien-être mental qui nous permet d'affronter les sources de stress de la vie, de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler, et de contribuer à la vie de la communauté. Elle fait partie intégrante de la santé et du bien-être, sur lesquels reposent nos capacités individuelles et collectives à prendre des décisions, à nouer des relations et à bâtir le monde dans lequel nous vivons.¹⁴ De plus, plusieurs déterminants de la santé mentale¹⁵ sont les mêmes que les déterminants de la persévérance scolaire. Agir sur la santé mentale est donc aussi agir sur la persévérance scolaire.

Piste d'action : Soutenir l'identification et le renforcement des liens sur le territoire entre les services de santé et services sociaux, le milieu éducatif et le milieu communautaire, afin que les personnes et intervenant-e-s soient mieux outillées, référées ou prises en charge.

2. La réussite éducative

Lors de l'analyse, les éléments suivants ont été inclus au thème de la réussite éducative : prévention du décrochage scolaire, de désengagement des jeunes, des transitions scolaires, de la diplomation et de la conciliation études-travail.

Dans l'approche écosystémique de la réussite éducative et de la persévérance scolaire, elle fait référence à l'expérience scolaire de l'individu, à ses aspirations scolaires et professionnelles, à sa

¹⁴ [Santé mentale : renforcer notre action](#), Organisation mondiale de la Santé, consulté le 4 septembre 2024

¹⁵ [Les déterminants de la santé mentale – Synthèse de la littérature scientifique](#), minds – Promotion de la santé mentale à Genève

motivation et à son engagement dans son projet d'études ainsi qu'à sa gestion du temps et des priorités.

Pour la CDP en réussite éducative et sociale de Concertation Horizon, la réussite éducative et sociale va au-delà de la diplomation et de la qualification (...) elle vise l'apprentissage de valeurs, d'attitudes et de responsabilités qui formeront un citoyen responsable, prêt à jouer un rôle actif sur le marché du travail, dans sa communauté et dans la société. La réussite éducative et sociale a une visée de développement global de l'individu aux niveaux physique, intellectuel, affectif, social et moral.

- Elle vise la santé globale, le bien-être, la réalisation du plein potentiel de l'individu ainsi que l'atteinte de ses buts personnels.
- La réussite éducative et sociale s'inscrit et prend forme tout au long de son parcours, et ce, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.¹⁶

Pour le ministère de l'Éducation, la vision autour de la réussite éducative est de former *des citoyennes et des citoyens compétents, créatifs, responsables, ouverts à la diversité et pleinement engagés dans la vie sociale, culturelle et économique du Québec*¹⁷.

Dans son plan d'action 2023-2027, le ministère de l'Éducation identifie la réussite éducative comme premier enjeu, dont l'Orientation 1 est de *faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise*¹⁸. À cet effet, il vise un taux de diplomation au secondaire de 90 % en 2030. Tout le plan stratégique va dans le sens de cet objectif, en élargissant vers les éléments influençant la diplomation, comme la diversité des besoins des élèves, la qualité de l'enseignement, créer des espaces accueillants pour les élèves, favoriser un sentiment de sécurité et de bien-être, etc.

En Montérégie, l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM) réalise en 2024 un portrait régional en matière de persévérance scolaire et réussite. Cet état de situation rassemble les défis majeurs et forces pour chaque MRC de la Montérégie. Dans l'Ouest, ce sont trois MRC qui sont catégorisées *à risque* ou *très à risque*, en considérant les 15 indicateurs clés de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, soit le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et les Jardins-de-Napierville. La MRC de Beauharnois-Salaberry a d'ailleurs mis en place un comité de travail en réussite éducative et sociale. Un comité portant sur le même thème est aussi actif dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, MRC catégorisée par l'IRCM comme favorable, mais dont le taux de vulnérabilité d'enfants de maternelle 5 ans est problématique.

¹⁶ Communauté de pratique en réussite éducative et sociale, présentation PowerPoint, rencontre du 23 juin 2021.

¹⁷ [Politique de la réussite éducative](#) p.26

¹⁸ [Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation \(quebec.ca\)](#) p.21

Le gouvernement mise sur l'importance d'agir tôt pour une meilleure égalité des chances et une meilleure réussite éducative. L'IRCM a compris que ce facteur est déterminant pour la réussite éducative des jeunes et effectue déjà une tournée des MRC en lien avec les caractéristiques influant la diplomation et la persévérance scolaire. L'objectif est d'identifier comment les acteurs de l'écosystème entourant les jeunes, notamment le milieu municipal, peuvent s'impliquer dans la réussite éducative des jeunes de leur territoire.

Pistes d'action : 1) Porter les enjeux de l'ouest de la Montérégie à l'IRC Montérégie, en reconnaissant son leadership, et agir en soutien aux initiatives de l'IRC Montérégie pour déployer ses actions sur le territoire. 2) Mettre en valeur les projets RÉs sur le territoire par la mise à jour ponctuelle de la cartographie en ligne.

3. La conciliation études-travail

Dans l'approche écosystémique des déterminants de la persévérance scolaire, la conciliation travail-études est incluse dans trois systèmes :

- **L'individu**, dans la capacité du jeune à gérer son temps et à concilier études-travail-famille-loisirs ;
- Le **milieu de vie**, par le milieu de travail du jeune, des pratiques et politiques de l'employeur ;
- La **concertation entre les acteurs**, où les employeurs ont aussi une place et devraient collaborer avec les autres organisations, par exemple en réduisant les heures de travail de l'étudiant·e en période d'examens scolaires.

Lors de l'administration initiale du questionnaire à l'automne 2023, la *Loi sur l'encadrement du travail des enfants* (Loi 19) venait d'être adoptée et sanctionnée (le 1^{er} juin 2023). Nous avons trois hypothèses expliquant pourquoi cet enjeu ressort chez 47 % des répondant·e·s :

- L'enjeu était d'actualité dans l'année précédant la mise en vigueur de la Loi 19 et est ressorti en même temps dans les plans d'action des tables;
- L'enjeu précédait l'élément d'actualité pour les tables et les effets de la Loi ne se faisaient pas encore suffisamment ressentir pour que l'enjeu soit considéré comme réglé par les tables de concertation;
- L'enjeu demeure d'actualité selon les tables de concertation, car les effets nuisibles du travail chez les jeunes demeurent malgré la Loi.

Nous analyserons l'enjeu selon cette dernière hypothèse.

La Loi 19 « *modifie la Loi sur les normes du travail afin d'interdire à un employeur de faire effectuer un travail par un enfant de moins de 14 ans et modifie le Règlement sur les normes du travail (...)* Elle prévoit que le nombre d'heures de travail qu'un employeur peut faire effectuer

par un enfant assujetti à l'obligation de fréquentation scolaire ne peut excéder 17 heures par semaine ni 10 heures pour la période du lundi au vendredi. »¹⁹

Selon le Réseau québécois pour la réussite éducative, les taux d'activité et d'emploi des jeunes n'ont cessé de croître depuis 1976 :

- « Les jeunes de 15 à 19 ans ont enregistré les augmentations les plus importantes au cours de la période de 2010 à 2019. Leur taux d'emploi est ainsi passé de 42,1% en 2016 à 51,8% en 2019, soit une hausse de 9,7%. Le taux d'emploi est resté plutôt stable pour les autres.
- Au cours des dernières années, la pandémie de COVID-19 et la pénurie de main-d'œuvre dans un contexte de vieillissement de la population québécoise ont poussé une jeune main-d'œuvre non qualifiée à pallier le manque d'effectifs ».
- La proportion des jeunes qui travaillent est plus élevée en 2023 qu'en 2022.²⁰

Ceci explique que les effets négatifs du travail chez les jeunes soient plus présents, car plus de jeunes semblent travailler d'année en année.

Impacts associés à l'occupation d'un emploi par un jeune

Selon le Réseau québécois pour la réussite éducative, *au-delà de 15 h (de travail) par semaine, les risques augmentent et qu'après 20 h, le travail est généralement nuisible. L'impact du cumul des différentes activités jouerait également un rôle déterminant.*

- Selon l'EQSJS, le nombre d'élèves du secondaire qui travaillent **plus de 11 h par semaine** et qui présentent un niveau élevé de détresse psychologique serait plus élevé.
- De multiples études ont établi que le fait de consacrer **plus de 15 h par semaine** à un travail rémunéré était associé à un risque sur le plan de l'anxiété, de la détresse psychologique, de la fatigue et des comportements à risque.
Source : [Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité au travail](#)
- Les jeunes qui travaillent **plus de 15 h par semaine** rapportent plus fréquemment un faible attrait pour l'école que les autres élèves (32 % versus 23 %).
Source : [CISSS des Laurentides](#)

(...) cela peut aussi entraîner des défis. L'un des plus importants consiste à trouver un juste équilibre entre les responsabilités professionnelles et scolaires, sans compromettre la réussite académique ni négliger les autres dimensions essentielles au développement, comme les loisirs

¹⁹ [Projet de loi numéro 19 - Sanctionné \(2023, chapitre 11\) \(gouv.qc.ca\)](#) p.2

²⁰ [Conciliation études-travail – Persévérance scolaire | Réseau québécois pour la réussite éducative \(reussiteeducative.quebec\)](#) consulté le 19-08-2024

*et les amitiés. En somme, l'équilibre est propre à chaque jeune et doit prendre en compte toutes les sphères de sa vie.*²¹

Il y a cependant des avantages pour les jeunes de travailler, comme se familiariser avec le marché du travail et ses exigences, acquérir des compétences et des connaissances, développer leur sens des responsabilités et leur autonomie, être valorisés ou accroître leur autonomie financière²².

Le travail demande une conciliation études-travail-vie pour les jeunes, qui sont en développement au niveau social aussi. D'une part, l'école ne peut ignorer cette réalité grandissante et doit s'adapter pour aider les jeunes qui travaillent à diminuer les effets négatifs de cette conciliation et éviter le décrochage scolaire. D'autre part, les employeurs doivent considérer que les études doivent être la priorité des jeunes qu'ils emploient, et ce, tant au secondaire que dans toutes les autres voies de formation, pour favoriser une réussite sociale des individus.

Le travail des jeunes peut être valorisé, avec une nuance sur le nombre d'heures par semaine pour être favorable et non nuisible à ces derniers. **La Loi 19 amène un risque que 17 h de travail par semaine deviennent la norme pour les employeurs et jeunes travailleurs, alors que les risques augmentent pour les jeunes après 15 h de travail par semaine.**

En somme, le travail chez les jeunes semble là pour rester, avec une tendance à la hausse. Si le travail à temps partiel rapporte des effets bénéfiques pour les jeunes, certains effets négatifs se font sentir à partir de 11 h de travail par semaine. La conciliation études-travail touche plusieurs niveaux en lien avec l'individu et les systèmes dans lesquels il évolue. Cet élément est donc important à prendre en considération dans la réussite éducative et sociale. La Loi 19 vient encadrer le travail des jeunes, mais les employeurs doivent se montrer flexibles quant aux autres besoins des jeunes et à la conciliation et ne pas nécessairement exiger 17 h par semaine à tous. Dans un contexte inflationniste où de plus en plus de travailleurs-euses peinent à trouver un loyer convenable et abordable et font appel aux banques alimentaires pour se nourrir, on peut se demander si le travail des jeunes n'aide pas parfois certaines familles vulnérables à joindre les deux bouts.

Pistes d'action : 1) Contribuer à une campagne régionale de sensibilisation destinée aux employeurs et aux jeunes visant à promouvoir une saine conciliation études-travail-vie. 2) Une recherche plus approfondie sur l'impact de la participation des jeunes à la réponse aux besoins de base des familles vulnérables et leur réussite éducative pourrait être intéressante pour l'ouest de la Montérégie, afin d'identifier l'ampleur de la situation dans chaque MRC et ce que les écoles, le milieu municipal, celui de la santé et des services sociaux, les organismes

²¹ [Conciliation études-travail – Persévérance scolaire | Réseau québécois pour la réussite éducative \(reussiteeducative.quebec\)](https://reussiteeducative.quebec.ca/conciliation-etudes-travail-perserverance-scolaire/) consulté le 19-08-2024

²² [Conciliation études-travail – Persévérance scolaire | Réseau québécois pour la réussite éducative \(reussiteeducative.quebec\)](https://reussiteeducative.quebec.ca/conciliation-etudes-travail-perserverance-scolaire/) consulté le 19-08-2024

communautaires et les employeurs peuvent faire pour améliorer les chances de réussite éducative pour ces jeunes et de réussite sociale pour leurs familles. 3) Diffuser des outils et bonnes pratiques en lien avec la conciliation études-travail-vie.

4. Le logement

Le logement est un déterminant de la réussite éducative. Dans les facteurs sociaux, le quartier de résidence et le voisinage sont mentionnés, faisant référence à la situation socio-économique et culturelle de la famille, ainsi qu'au milieu de vie, qui influe sur les comportements des jeunes. Ces derniers ont tendance à se conformer aux modèles de comportements auxquels ils sont exposés, que ces comportements soient positifs ou négatifs²³. Cependant, dans les documents analysés du ministère de l'Éducation, aucun lien n'est effectué entre le logement et la réussite éducative, bien qu'il s'agisse d'un déterminant de la santé reconnu par l'INSPQ.²⁴

Piste d'action : Il pourrait être intéressant d'approfondir le sujet de l'impact du logement sur la réussite éducative des personnes, et s'il y a un lien avec les besoins impérieux liés à l'habitation (qualité, coût, taille adéquate).

5. L'interaction écoles-familles-communauté

Comme mentionné précédemment, cette thématique inclut l'accessibilité des services, de l'information et la collaboration entre les organisations. Dans le modèle écosystémique, cela fait référence à la concertation des acteurs.

Sur le plan des services de santé, Penchansky et Thomas ont développé une théorie sur les dimensions de l'accès aux services : l'accessibilité, la disponibilité, l'acceptabilité par les usagers, l'abordabilité et l'adéquation aux besoins dans l'élaboration, l'implantation et l'évaluation des services. Emily Saurman, de l'Université de Sydney, ajoute la dimension de la conscience ou de la connaissance des services²⁵.

En milieu rural, l'accessibilité des services est parfois plus difficile, surtout pour les personnes plus isolées, pour des raisons de transport notamment. La connaissance des services offerts dans la communauté par la population est aussi un prérequis à leur utilisation. Les services offerts peuvent varier d'un territoire à l'autre et les initiatives communautaires évoluent, tant pour mieux répondre aux problématiques et aux besoins émergents que par nécessité financière, faisant souvent face à des financements non récurrents.

²³ [Les déterminants de la Persévérance scolaire et de la réussite éducative](#), Table régionale de l'éducation de la Mauricie

²⁴ [Déterminants de la santé](#), Institut national de santé publique du Québec, consulté le 4 septembre 2024

²⁵ Improving access: modifying Penchansky and Thomas's Theory of Access, Emily Saurman, University of Sydney

Bien que les tables de concertation favorisent le réseautage, le partage d'informations et la collaboration entre les organisations participantes, lors des entrevues téléphoniques, il est ressorti de certaines personnes répondantes que l'accessibilité et l'ouverture des écoles envers le milieu communautaire pouvaient varier beaucoup d'un établissement à l'autre.

Il est aussi plus difficile de rejoindre les familles qui sont à la croisée des inégalités, car ces dernières concentrent leurs énergies à combler leurs besoins de base et sont souvent plus isolées. La Communauté de pratique Accessibilité - Action collective – Réduction des inégalités de Concertation Horizon a mandaté une étude qui vise à rencontrer et identifier les besoins de personnes vivant des inégalités sociales et économiques sur le territoire de l'ouest de la Montérégie. Parmi les recommandations provenant des personnes à la croisée des inégalités, il est suggéré d'augmenter le nombre de places dans les CPE et de rehausser les offres des écoles primaires et secondaires et des cours d'enseignement supérieur à travers le territoire de l'ouest de la Montérégie. Il est aussi souligné que les populations anglophones peinent plus à recevoir les services à cause de la barrière de la langue dans les organismes communautaires et les institutions et que le transport est un frein à l'accessibilité des services et à la participation à la vie civile.²⁶

L'accessibilité des services, de l'information et la collaboration doivent s'effectuer entre les organismes communautaires et toutes les institutions œuvrant sur un territoire afin d'être plus efficaces. Cet enjeu demeure permanent, étant donné que la nature des services offerts peut varier en fonction des personnes visées et du contexte social, économique ou sanitaire. Il est important que les personnes qui vivent un besoin particulier soient outillées pour trouver la ou les ressources pouvant l'aider à faire face à ce besoin. Une meilleure collaboration entre les acteurs d'un territoire permet de mieux répondre aux besoins spécifiques des individus, notamment par un meilleur référencement, une meilleure connaissance des services offerts et des missions respectives de chacun.

Pistes d'action : Favoriser la collaboration entre les tables des différentes MRC de l'ouest de la Montérégie, afin de mieux connaître les initiatives et bons coups qui se déroulent ailleurs ainsi que les enjeux prioritaires des territoires.

6. Le travail de collaboration entre les écoles, le communautaire et les familles, qu'est-ce que c'est?

En lien avec l'interaction-école-famille-communauté, les répondant·e·s ont manifesté un intérêt à approfondir la thématique du travail de collaboration entre les écoles, le communautaire et les familles. Cela dénote non seulement une sensibilité à la thématique priorisée ci-haut, mais aussi à l'importance d'entretenir des liens qui vont au-delà des personnes, entre les institutions, le milieu communautaire et les familles.

²⁶ [Étude sur les besoins et attentes des personnes à la croisée des inégalités sociales et économiques dans l'ouest de la Montérégie – Les recommandations](#), Concertation Horizon.

La Politique sur la réussite éducative et le plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation stipule que l'école doit être ouverte sur sa communauté pour intervenir globalement à la réussite de ses élèves.

Dans son plan stratégique 2023-2027, le ministère de l'Éducation précise que :

« Le milieu de la recherche considère l'engagement des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant comme l'une des clés de la réussite de ce dernier. Les parents sont aussi dorénavant des parties prenantes importantes de la gouvernance scolaire, par leur implication au sein des conseils d'administration des centres de services scolaires et les conseils d'établissement des écoles. Le Ministère souhaite ainsi mettre en valeur l'engagement parental et les relations unissant les familles et les milieux éducatifs. (...) »

Par ailleurs, les organismes communautaires, qui sont des partenaires essentiels du Ministère et des écoles, ont aussi un rôle majeur à jouer dans le développement, l'accompagnement et la réussite éducative des élèves. Le Ministère souhaite ainsi bonifier les partenariats en éducation, notamment avec les organismes communautaires, dans la perspective d'en accroître l'efficacité et les retombées, pour l'atteinte d'une gouvernance optimisée au bénéfice de la mission éducative »²⁷.

Nous ne trouvons cependant pas de mécanisme concret ancrant de réels partenariats entre les écoles et la communauté dans ces documents. Cela peut expliquer pourquoi les tables locales souhaitent en savoir davantage sur comment collaborer avec les écoles et les familles.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a aussi développé le modèle Aires ouvertes, visant à déployer un réseau de services intégrés et harmonisés, adapté aux besoins des jeunes de 12 à 25 ans et de leurs familles, impliquant différents partenaires, comme les organismes communautaires, le réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur, le réseau de l'emploi et de la solidarité sociale et les municipalités²⁸. Il s'agit de lieux développés en co-construction avec les jeunes et les acteurs de la communauté, hors des réseaux de services de santé habituels, dont le but est de rejoindre les jeunes qui sont moins rejoints par le système de santé conventionnel. Il s'agit là d'occasions privilégiées pour les écoles qui souhaitent s'ouvrir sur la communauté, surtout dans une optique d'agir de façon globale sur les jeunes les plus vulnérables ou à risque.

Pistes d'action : En lien avec les constats de la recherche et les politiques gouvernementales et devant le manque d'ancrages officiels émanant du gouvernement, pour faire un pas de plus, coconstruire, avec les tables locales et le milieu de l'éducation sur le territoire, des outils de sensibilisation favorisant la collaboration entre les écoles, le communautaire et les familles. Des

²⁷ [Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation \(quebec.ca\)](#) p.20

²⁸ [Cadre de référence - Aire ouverte - Décembre 2021 \(gouv.qc.ca\)](#), préambule

cafés-rencontres, formations, webinaires ou événements de consultation des familles pourraient être privilégiés par les milieux locaux.

7. Le transport et la mobilité

En ce qui concerne l'organisation des services de l'approche écosystémique, seul le transport a été priorisé. Cela peut dénoter que, dans son ensemble, les autres services sont bien organisés en lien avec la réussite éducative et sociale. Il ne faut pas sous-estimer l'importance du transport avec la réussite éducative et sociale, car ce dernier permet d'accéder aux services et à l'éducation.

Un avis publié en 2018 par la Direction de santé publique de la Montérégie intitulé *Favoriser le transport collectif abordable : une action à fort potentiel d'impact sur la santé*, soutient bien les incidences de la mobilité et l'influence de celle-ci sur la capacité des personnes à mener la vie qu'ils et quelles souhaitent.

On dénote d'importantes incidences sur l'accès à l'éducation, l'accès aux soins de santé, sur la vie sociale, les loisirs et le sport, entre autres²⁹. Le mémoire des directrices et directeurs régionaux de santé publique en lien avec le Plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale soutiennent précisément que certains groupes sont plus à risque d'être impactés par l'offre de transport collectif que la population générale, soit les personnes qui n'ont pas de permis de conduire pour des raisons diverses, les personnes issues de l'immigration récente et les personnes à faible revenu³⁰.

En octobre 2023, les membres de Concertation Horizon ont déposé un avis au ministère du Transport et de la Mobilité durable, dans le cadre de la consultation sur la rationalisation des coûts en transports³¹. Une enquête de type Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces, menée auprès des membres de concertation qui vivent des préoccupations en matière de mobilité, s'est penchée sur les enjeux qui y sont liés.

Concernant la mobilité et l'éducation, l'enquête souligne les éléments suivants :

- Les horaires d'autobus ne correspondent pas aux horaires de cours pour certains centres d'éducation ;
- On dénote une complexité pour l'achat des billets de transport en fonction du territoire de résidence ;
- Le transport adapté est inégal sur les cinq territoires ;

²⁹ Direction de santé publique de la Montérégie, *Favoriser le transport collectif abordable : une action à fort potentiel d'impact sur la santé* (2018).

https://www.santemonteregie.qc.ca/sites/default/files/Extranet/DSP/promotion_prevention/Avis-DSPM-Transport-VF.pdf

³⁰ Mémoire des directrices et directeurs régionaux de santé publique – Plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, Juin 2023.

https://www.ciass-gaspesie.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/07/memoire_des_directrices_et_directeurs_regionaux_de_sante_publicue_vf.pdf

³¹ [Avis déposé au ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre de la consultation sur la rationalisation des coûts en transports – Octobre 2023](#), Concertation Horizon.

- Il y a un manque de desserte et d'interconnectivité entre les territoires de MRC (axe est-ouest) ;
- Il y a un manque de desserte vers les pôles d'attraction de services publics de première ligne (santé, emploi, **éducation**), alors que l'enquête Origine-Destination réalisée par l'ARTM en 2018 démontre que le besoin existe.

Comme mentionné plus tôt, le transport est un vecteur de réduction des inégalités. La population de l'ouest de la Montérégie est généralement en hausse depuis les dernières années, ce qui accroît le nombre de personnes ayant besoin de transport collectif, entre autres pour avoir accès à l'éducation.

Pistes d'action : À cet effet, un soutien à la CDP en transport collectif et abordable en lien avec l'impact du transport sur la réussite éducative et sociale des individus serait pertinent, en plus de diffuser les actions de la CDP en transport collectif et abordable aux tables locales en lien avec réussite éducative.

L'ouest de la Montérégie déjà au travail

Le partage des enjeux prioritaires entre les différents territoires de MRC, marié à une meilleure connaissance entre les territoires des initiatives qui sont mises de l'avant pour répondre aux besoins des jeunes et de leurs familles, peut créer un effet de levier sous-régional pour travailler les enjeux.

En 2021, les membres de la Communauté de pratique en réussite éducative et sociale ont recensé 80 initiatives reliées à la réussite éducative et sociale dans l'ouest de la Montérégie. De ce nombre, 68 initiatives ou projets sont transférables ailleurs et 45 furent identifiées être en concertation ou en partenariat³². On constate que le travail de collaboration semble porteur de succès pour les projets ou initiatives. À cet effet, comment la collaboration locale peut-elle s'élargir à l'échelle sous-régionale pour répondre à des besoins similaires? Le rapport de recension demande d'ailleurs comment faire connaître et soutenir ces initiatives identifiées comme transférables. À l'échelle locale, une meilleure connaissance des projets ou initiatives qui se développent ailleurs dans la région peut devenir porteuse de sens et aider à trouver des idées innovantes pour mieux répondre aux besoins de la population.

Pistes de réflexion et d'actions

À l'égard de l'ouverture potentielle des tables locales à créer des liens avec la CDP de Concertation Horizon (82 %) et des suggestions émises par les personnes répondantes, il pourrait être intéressant de :

³² [Recension d'initiatives en réussite éducative et sociale dans l'ouest de la Montérégie](#) (2021), Concertation Horizon.

- Présenter un résumé des résultats de cette présente recherche aux tables dont une personne a répondu ;
- Présenter la composition et les travaux de la CDP aux tables locales ;
- Réfléchir, avec les tables locales, comment le palier sous-régional peut devenir un levier pour les enjeux travaillés par les tables locales ;
- Déterminer comment la Communauté de pratique et les milieux locaux peuvent développer des liens de collaboration avec l'IRCM (Instance régionale de concertation en réussite éducative et persévérance scolaire) afin de mieux travailler ces enjeux sur le plan régional.

L'analyse des enjeux prioritaires des tables locales en lien avec la réussite éducative et sociale soutient que plusieurs enjeux touchant la réduction des inégalités sociales influencent la réussite éducative des personnes. Au-delà de ce qui a été proposé par les répondant·e·s, nous avons identifié, tout au long de l'analyse, ce qui pourrait être réalisé dans les prochaines années :

- Soutenir l'identification et le renforcement des liens sur le territoire entre les services de santé et services sociaux, le milieu éducatif et le milieu communautaire, afin que les personnes et intervenant·e·s soient mieux outillées, référées ou prises en charge en matière de santé mentale ;
- Porter les enjeux en réussite éducative de l'ouest de la Montérégie à l'IRC Montérégie, en reconnaissant son leadership, et agir en soutien aux initiatives de l'IRC Montérégie pour déployer ses actions sur le territoire ;
- Soutenir une campagne régionale de sensibilisation destinée aux employeurs et aux jeunes visant à promouvoir une saine conciliation études-travail-vie ;
- Approfondir le sujet de l'impact du logement sur la réussite éducative des personnes ;
- Favoriser la collaboration entre les tables des différentes MRC de l'ouest de la Montérégie, afin de mieux connaître les initiatives et bons coups qui se déroulent ailleurs ainsi que les enjeux prioritaires des territoires ;
- Coconstruire, avec les tables locales et le milieu de l'éducation sur le territoire, des outils de sensibilisation favorisant la collaboration entre les écoles, le communautaire et les familles ;
- Soutenir la Communauté de pratique en transport collectif et abordable en abondant sur l'impact du transport sur la réussite éducative et sociale des individus ;
- Diffuser les actions de la communauté de pratique en transport collectif et abordable aux tables locales en lien avec la réussite éducative.

ANNEXE 1 : Liste des documents consultés ou utilisés pour l'analyse

- [Avis déposé au ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre de la consultation sur la rationalisation des coûts en transports – Octobre 2023](#), Concertation Horizon.
- [Cadre de référence Aire ouverte](#), ministère de la Santé et des Services sociaux.
- [Déterminants de la santé](#), Institut national de santé publique du Québec, consulté le 4 septembre 2024.
- [Document de référence - Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative](#), Réunir Réussir.
- [Enquête sur la COVID-19 et la santé mentale, février à mai 2021](#), Statistiques Canada.
- [Enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans](#), Université de Sherbrooke.
- [Étude sur les besoins et attentes des personnes à la croisée des inégalités sociales et économiques dans l'ouest de la Montérégie – Les recommandations](#), Concertation Horizon.
- [Favoriser le transport collectif abordable : une action à fort potentiel d'impact sur la santé](#), Direction de santé publique de la Montérégie.
- [Impacts psychosociaux de la pandémie en Montérégie](#), Direction de santé publique de la Montérégie.
- [Les déterminants de la persévérance scolaire – Guide d'initiation – Modélisation des concepts](#), Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- [Les déterminants de la Persévérance scolaire et de la réussite éducative](#), Table régionale de l'éducation de la Mauricie.
- [Les déterminants de la santé mentale – Synthèse de la littérature scientifique](#), minds – Promotion de la santé mentale à Genève.
- [Mémoire des directrices et directeurs régionaux de santé publique – Plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, Juin 2023](#).
- [Mobilité, accessibilité et équité : pour un renouvellement de l'analyse des inégalités sociales d'accès à la ville](#), Colloque international Futurs urbains 2013.
- [Persévérance scolaire et réussite éducative – État de situation - Portrait de la Montérégie 2024](#), Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie.
- [Plan d'action 2024-2025](#), ministère de l'Éducation.

- [Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026](#), gouvernement du Québec.
- [Plan stratégique 2023-2027](#), ministère de l'Éducation.
- [Politique de la réussite éducative](#), ministère de l'Éducation.
- Présentation des résultats quantitatifs : Réfléchir aux transitions entre les voies de formation sous la perspective des jeunes de la Montérégie, Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie.
- Présentation PowerPoint, rencontre du 23 juin 2021 Communauté de pratique en réussite éducative et sociale, Concertation Horizon.
- [Projet de Loi n° 19 – Loi sur l'encadrement du travail des enfants](#), Publications du Québec.
- [Recension d'initiatives en réussite éducative et sociale dans l'ouest de la Montérégie](#) (2021), Concertation Horizon.
- [Santé mentale et troubles mentaux courants en contexte de pandémie de la COVID-19 : état des lieux](#), Institut national de santé publique du Québec.
- [Santé mentale : renforcer notre action](#), Organisation mondiale de la Santé, consulté le 4 septembre 2024.
- [Site Internet de l'Institut national de santé publique du Québec. Déterminants de la santé](#), INSPQ.
- [Site Internet du Réseau québécois pour la réussite éducative](#).
- [Tableau synoptique, Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026](#), gouvernement du Québec.

ANNEXE 2 : Sondage administré aux tables locales rencontrées

Enjeux prioritaires locaux en réussite éducative et sociale

La communauté de pratique en réussite éducative et sociale de la Concertation Horizon souhaite vous connaître!

Ses membres, issus de différents milieux institutionnels, communautaires et municipaux, travaillent ensemble à renforcer les actions locales en réussite éducative et sociale sur les cinq territoires MRC de l'ouest de la Montérégie. Renforcer les actions locales, ça ressemble à quoi? Cela peut prendre toutes sortes de formes : des études pour mieux comprendre une problématique en particulier, le partage d'initiatives inspirantes et utiles qui se déploient sur le territoire et au Québec.

Par exemple, la communauté de pratique a effectué une recension des projets structurants en réussite éducative et sociale sur les cinq territoires et travaille actuellement à la mise en place d'une cartographie interactive pour faciliter l'accès aux fiches projets.

Pour identifier d'autres façons de soutenir les actions locales et pour créer un pont de communication avec elles, les membres de la communauté de pratique souhaitent connaître les enjeux sur lesquels vous travaillez, les objectifs que vous vous êtes fixés et collecter des idées à mettre en place pour vous offrir un soutien, si le besoin est présent.

Le sondage suivant s'adresse aux groupes/tables en réussite éducative et sociale ou les comités qui peuvent travailler ce thème, sur le territoire de l'ouest de la Montérégie. Il est d'une durée d'une quinzaine de minutes.

Les informations collectées ne serviront qu'au travail de la communauté de pratique en réussite éducative et sociale de Concertation Horizon et ne seront pas diffusées, sauf si vous en donnez la permission.

Si vous souhaitez joindre des informations complémentaires ou pour toute question ou commentaire, veuillez contacter Isabelle Lapointe, coordonnatrice à la mobilisation de Concertation Horizon, au mobilisation@concertationhorizon.ca.

En mai 2023, un retour sera fait auprès de votre table pour discuter des suites à venir.

Un grand merci pour votre temps et votre contribution!

- 1. Quel est le nom de votre groupe de travail/Table/comité?**
- 2. Quel territoire votre groupe de travail/Table/comité couvre-t-il?**
- 3. Quels sont les objectifs de votre groupe?**
- 4. Quels sont les enjeux prioritaires pour votre groupe de travail?**
- 5. Quels éléments précis parmi vos enjeux prioritaires mentionnés à la question 4 souhaiteriez-vous voir approfondis?**
- 6. Si ces enjeux n'ont pas été mentionnés précédemment, lesquels, parmi la liste suivante, constituent des enjeux qui pourraient être utiles d'aborder pour votre groupe de travail?**
 - ☐ Le travail de collaboration entre les écoles, le communautaire et les familles, qu'est-ce que c'est?
 - ☐ Intégration des organismes communautaires aux projets-écoles
 - ☐ Inclusion et implication des familles au parcours éducatif
 - ☐ La santé mentale
 - ☐ Les définitions des concepts de réussite éducative et réussite sociale
 - ☐ La conciliation études-travail
 - ☐ Le partage d'études, de projets inspirants en cours sur le territoire de l'ouest de la Montérégie
- 7. Quels éléments précis parmi les thèmes proposés à la question 6 souhaiteriez-vous voir approfondis?**
- 8. Est-ce que la CDP en réussite éducative et sociale pourrait soutenir les travaux de votre groupe de travail/Table/comité au niveau sous-régional?**
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
- 9. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quel type de soutien pourrait vous être utile?**
- 10. Acceptez-vous que les enjeux et objectifs prioritaires de votre groupe de travail soient partagés aux autres tables locales de l'ouest de la Montérégie et aux communautés de pratiques de Concertation Horizon, afin d'améliorer la connaissance des expertises et expériences qui se développent sur le territoire?**
 - ☐ Oui
 - ☐ Non